

Concept et programme

Webinaire sur la consultation des pouvoirs locaux et régionaux par les autorités centrales

Mardi 24 novembre (14:30-18:00) - Interprétation EN-ARA

Concept :

Le dialogue et la consultation des autorités territoriales par les autorités centrales sont des principes clés consacrés par la Charte européenne de l'autonomie locale. Cette dernière consacre en effet : « le droit des autorités locales d'être consultées par les niveaux de gouvernement supérieurs » comme un principe fondamental de la pratique démocratique et juridique européenne. Menée en temps utile et de manière appropriée pour toutes les questions qui concernent directement les collectivités locales, y compris les aspects financiers, la consultation contribue au renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre de politiques et de législations efficaces.

Pour concrétiser la mise en œuvre de ce principe fondamental, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté, lors de sa 35^e Session en octobre 2018, la Résolution 437 (2018) sur « la consultation des collectivités locales par les niveaux supérieurs de gouvernement ». Ces lignes directrices soulignent l'importance de disposer à la fois des lois et des institutions appropriées. Elles invitent les gouvernements à incorporer dans la loi les principes de la Charte et à mettre en place ou renforcer des associations nationales de pouvoirs locaux.

Alors que le Congrès accompagne le Maroc et la Tunisie dans le renforcement de la démocratie à l'échelon local et régional, cet atelier aura pour but de :

- présenter les expériences européennes en matière de consultation des pouvoirs territoriaux par le gouvernement central : experts, membres du Congrès (y compris délégations de Partenaires pour la démocratie locale) et représentants des associations européennes de pouvoirs locaux et régionaux échangeront sur les défis et opportunités liées à la consultation ;
- identifier des voies pour améliorer les systèmes existants et/ou, le cas échéant, soutenir leur établissement au Maroc et en Tunisie.

Cette activité est organisée dans le cadre de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines, en particulier des Partenariats de voisinage 2018-2021 avec le Maroc et la Tunisie, et du Partenariat Sud-Med du Congrès. Cette initiative bénéficie du soutien du Liechtenstein, de la Norvège, et de l'Espagne dans le cadre des Partenariats de voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc et la Tunisie 2018-2021.

PROGRAMME

14:30 – 14:40 Ouverture du webinaire par le modérateur

Dmitri MARCHENKOV, Chef (a.i.) de la Division de la coopération et des relations extérieures du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Mots de bienvenue

14:40 – 15:00 Séance d'introduction

Gunn-Marit HELGESEN, Première Vice-Présidente du Congrès - Discours d'ouverture

Andreas KIEFER, Secrétaire Général ad intérim du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux – Présentation des principes contenus dans la Charte européenne de l'autonomie locale

15:00 Mécanismes de consultation

Le rôle des associations nationales de pouvoirs locaux dans les mécanismes de consultation entre les échelons de gouvernement – typologie

Tania GROPPi, Membre du groupe d'experts indépendants sur la Charte européenne de l'autonomie locale et Professeure titulaire de droit public, Université de Sienne

Aperçu de la situation au Maroc

- **Khalid SAFIR**, Wali Directeur Général des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur
- **Sâad BEN MBAREK**, Président de l'Association marocaine des Présidents des Conseils Préfectoraux et Provinciaux (AMPCPP)
- **Mohamed BOUDRA**, Président de l'Association marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC)

16:15 Aperçu de la situation en Tunisie

- **Mondher BOUSNINA**, Président de l'Instance de Prospective et d'Appui au Processus de la Décentralisation
- **Monia AAJEL**, Membre du Comité exécutif de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT)
- **Amel ELLOUMI BAOUAB**, Présidente de la Haute Instance des Finances Locales

PAUSE

16:45

Table-ronde : échange avec des représentants des associations européennes

Modérateur : Kelmend ZAJAZI, Directeur exécutif du Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS)

- **Gunn-Marit HELGESEN**, Première Vice-Présidente du Congrès, Première Vice-Présidente de l'Association norvégienne des autorités locales et régionales (KS), Coprésidente du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)
- **David MELUA**, Directeur exécutif de l'Association Nationale des Pouvoirs Locaux de Géorgie (NALAG)
- **Maris PUKIS**, Directeur exécutif de l'Association Lettone des Gouvernements Locaux et Régionaux (LALRG)
- **Pauline TIVELET**, Chargée de mission Europe et International, Association des Maires de France (AMF)

Echange avec les participants

17:50

Conclusions